

# Fatwa: la femme qui se baigne dans la mer commet l'adultère et doit être punie.- par Claude Laurent

écrit par Claude Laurent | 1 juin 2015



Chat échaudé craint l'eau froide et comme beaucoup, [cette visite](#) de MLP m'inquiète.

Vigilance.

***Pour Mémoire: Jeudi 05 décembre 2013***

*Fatwa: la femme qui se baigne dans la mer commet l'adultère et doit être punie.*

Vu la date, Tatayeb était donc présent

*Un rapport d'un comité mis en place par Al Azhar, une des plus anciennes et prestigieuses universités islamiques du Caire, afin d'étudier les fatwas émises par les Frères musulmans et les salafistes révèle comment les islamistes considèrent les femmes.*

*Les conclusions du rapport ont été publiées dans le journal*

égyptien Al Masry Al Youm. Le comité a étudié 51 fatwas émises par les Frères musulmans et les salafistes durant la présidence de Mohamed Morsi.

Selon le rapport, «les fatwas émises par les deux groupes (Frères musulmans et salafistes) voient les femmes comme des créatures étranges créées uniquement pour le sexe.

Ils considèrent la voix des femmes, leurs regards et leur présence à l'extérieur des murs de la maison comme une 'offense'.

Certains sont allés jusqu'à considérer la femme au complet comme offensante».

-Conclusion ; les Frères Mus devraient éliminer les femmes et ne vivre que entre eux ! En cas de forte tension naturelle, vu que l'homosexualité est interdite le Dr Zaiki Nair conseille la chèvre mais il faut la revendre après l'acte... ça fait marcher le commerce !

Une autre fatwa interdit aux femmes de «manger certains légumes ou même de toucher des concombres ou des bananes» car leur forme phallique pourrait les entraîner sur la mauvaise voie.

Autre déduction ; ne plus aller caresser la pierre noire incluse dans une vulve en argent (Photo disponible pour ceux qui veulent se rincer l'œil) □

Une fatwa ordonne aux femmes de « fermer les climatiseurs à la maison quand leurs maris sont absents pour éviter de signaler aux voisins qu'elles sont seules à la maison, ce qui pourrait les conduire à commettre l'adultère avec elles. ».

Une fatwa décrète que les filles doivent être mariées dès l'âge de 10 ans «pour les empêcher de s'écarter du droit chemin». Une autre interdit aux filles de fréquenter une école située à plus de 25 km de leur domicile.

*Et une étrange fatwa stipule que le mariage d'un couple sera annulé s'il se dénude pendant les rapports sexuels.*

Fait intéressant, une fatwa qui a fait les manchettes partout dans le monde a été publiée par l'université Al Azhar et appelle les femmes à «allaiter les hommes de leur entourage pour en faire des membres de leur famille, ce qui permet la mixité». La fatwa a toutefois été rétractée.

–Normal les abrutis pourraient voir leur tronche se transformer en cul de poule !

Dans le même temps, des fatwas ont autorisé l'utilisation des femmes comme boucliers humains pendant les manifestations violentes.

*Dans un précédent rapport, le Gatestone Institut indiquait que pendant la présidence de Morsi, les Frères musulmans et les salafistes ont émis des fatwas appelant à la destruction des pyramides et du sphinx; à l'annulation des accords de Camp David; à l'exécution de toute personne manifestant contre le président déchu Morsi; interdisant aux musulmans de saluer les chrétiens; interdisant aux chauffeurs de taxi musulmans de transporter des prêtres chrétiens; interdisant les émissions de télévision se moquant des islamistes; et interdisant aux femmes d'épouser tout homme impliqué dans le gouvernement de Moubarak.*

– Bien qu'ancien cet article est à mettre en parallèle avec un plus récent « Les salafistes algériens ont manifesté en force la semaine dernière à Alger (19/04/2015).

Pour dénoncer les injustices sociales ? Non

Pour dénoncer la corruption qui gangrène l'économie ? Non

Ils sont descendus dans la rue pour défendre un droit divin : celui de frapper les femmes.

L'université Al azhar ne dit pas si les auteurs de ces fatwas

furent victimes d'une insolation ou du message d'un E.T appelé Gaby ayant bu trop de pastis.

<http://www.tunisiadaily.com/2013/12/05/fatwa-la-femme-qui-se-baigne-dans-la-mer-commet-ladultere-et-doit-etre-punie/>

Articles à partager sur les sites FB du FN (j'en ai fait une partie)

**Claude Laurent**, responsable *Résistance républicaine* Picardie